

M
VOIES, ROUTES

VOIES			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
M1		Alignement de route (trait continu indique la partie utile)	
M2		Alignement de garde	
M3		Voie s'appuyant sur des marques fixes	
M4		Voie ne s'appuyant pas sur des marques fixes	
M5.1		Voie à sens unique	
M5.2		Voie à double sens	
M6		Voie avec tirant d'eau maximal autorisé indiqué	

Dernière mise à jour: 1997-06-13

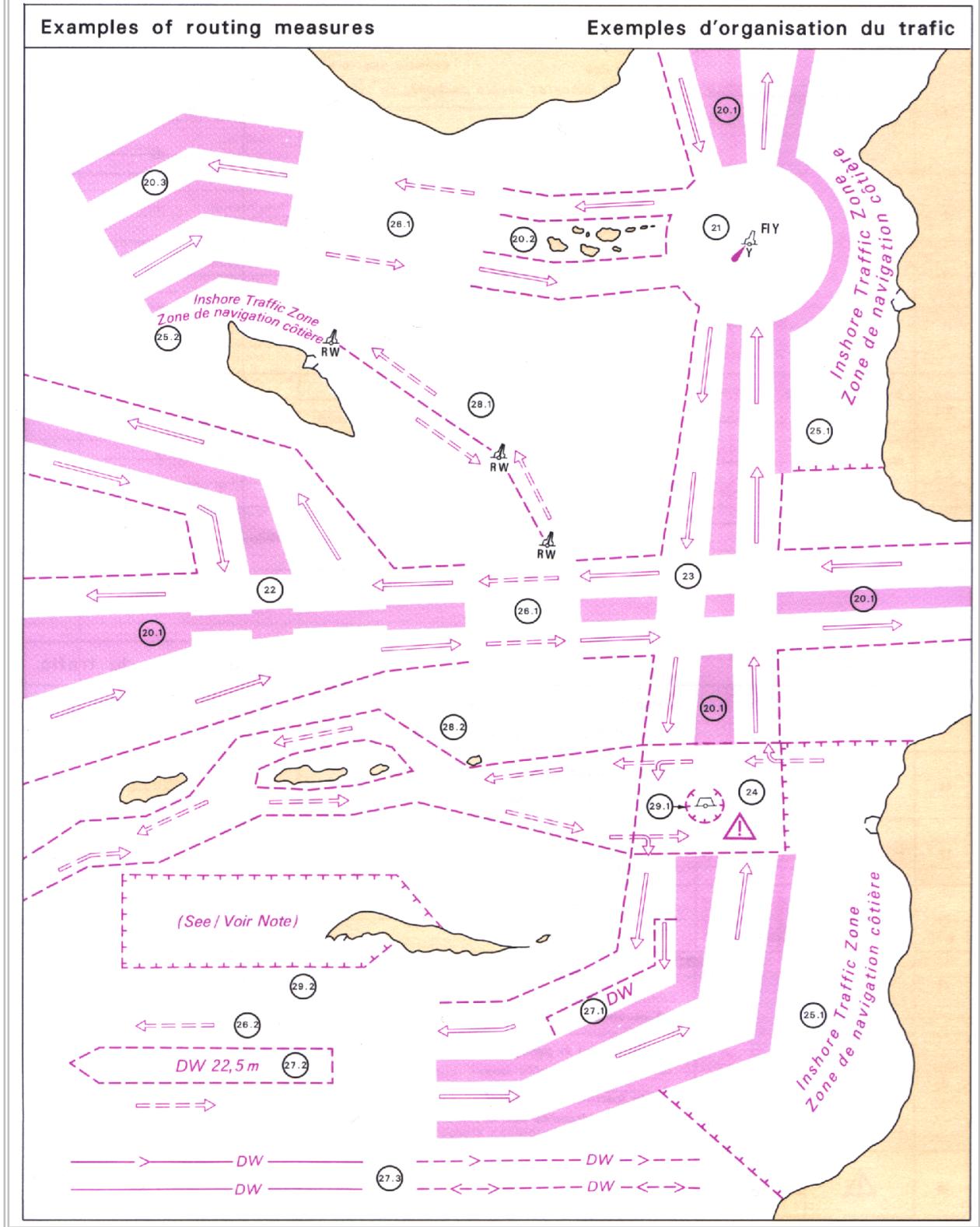
M
VOIES, ROUTES

ORGANISATION DU TRAFIC			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
M10		Direction établie (obligatoire) du trafic	
M11		Direction recommandée du trafic	
M12		Ligne de séparation	
M13		Zone de séparation	
M14		Limite de zone de restriction	
M15		Limite maritime en général (Limites extérieures des couloirs de circulation)	
M16	 <i>Precautionary Area</i> <i>Zone de prudence</i>	Zone de prudence	

Dernière mise à jour: 1997-06-13

M
VOIES, ROUTES

EXEMPLES D'ORGANISATION DU TRAFIC



Dernière mise à jour: 2003-12-16

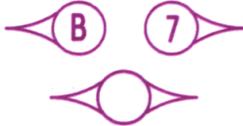
M
VOIES, ROUTES

EXEMPLES D'ORGANISATION DU TRAFIC	
# réf.	Description
20.1	Dispositif de séparation du trafic avec les couloirs de circulation séparés par une zone de séparation
20.2	Dispositif de séparation du trafic avec les couloirs de circulation séparés par une zone de séparation.
20.3	Dispositif de séparation du trafic avec une zone de séparation extérieure séparant le trafic qui utilise le dispositif du trafic qui ne l'utilise pas
21	Dispositif de séparation du trafic, rond-point
22	Dispositif de séparation du trafic avec "échappatoires"
23	Dispositif de séparation du trafic sans zone de prudence établie
24	Zone de prudence
25.1	Zone de navigation côtière avec limites extrêmes précisées
25.2	Zone de navigation côtière sans limites extrêmes précisées
26.1	Direction recommandée du trafic entre dispositifs de séparation du trafic
26.2	Direction recommandée du trafic pour navires n'exigeant pas une route en eau profonde
27.1	Route en eau profonde associée à un couloir à sens unique de circulation
27.2	Route en eau profonde à double sens de circulation, avec profondeur minimale indiquée
27.3	Route en eau profonde, ligne axiale comme voie recommandée à sens unique ou à double sens
28.1	Route recommandée, souvent balisée par des bouées de ligne axiale
28.2	Route à double sens avec sections à sens unique
29.1	Zone à éviter, entourant une aide à la navigation
29.2	Zone à éviter, en raison du danger de s'échouer
	Nota: Les section identifiées au moyen de numéros en caractères italiques ne s'appliquent pas au SHC

M
VOIES, ROUTES

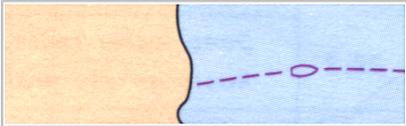
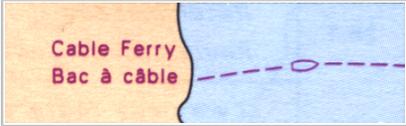
SYSTÈME DE SURVEILLANCE RADAR			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
M30	Radar Surveillance Station  Station de surveillance radar	Station de surveillance radar	
M31		Limites de portée radar	
M32.1		Ligne de référence radar	
M32.2		Ligne de référence radar correspondant avec un alignement	

Dernière mise à jour: 1997-06-13

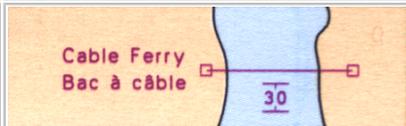
POINTS D'APPEL RADIO			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
M40		Points d'appel radio indiquant la direction du mouvement du navire (le cas échéant)	

Dernière mise à jour: 1997-06-13

M
VOIES, ROUTES

TRAVERSERS (BACS)			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
M50		Traversier, Bac	
M51		Bac à câble	

Dernière mise à jour: 1997-06-13

SIGNES CONVENTIONNELS NATIONAUX SUPPLÉMENTAIRES			
# réf.	Symbologie OHI	Description	Symbologie SHC
Ma		Bac à câble aérien avec hauteur libre	

Dernière mise à jour: 1997-06-13